

Habitat 3270**Végétation pionnière nitrophile
des berges des cours d'eau****Description de l'habitat**

L'habitat 3270 regroupe les communautés végétales pionnières qui se développent sur les berges et les bancs d'alluvions des grandes rivières et des fleuves en période d'étiage (faible débit). Ces alluvions sont souvent riches en matières organiques et en sels minéraux. Seules des espèces annuelles à cycle de développement rapide peuvent coloniser ces milieux instables dans l'espace et dans le temps. L'habitat est surtout bien développé le long des grands cours d'eau qui ont conservé un régime hydraulique naturel. Par contre, le long des cours d'eau canalisés, elles ne s'observent que sur les berges un tant soit peu naturelles.

Espèces végétales typiques

Les dépôts d'alluvions sont colonisés par diverses espèces de bidents (bident triparti, bident à fruits noirs), de renouées (renouée à feuilles de patience, renouée douce, renouée persicaire, renouée poivre d'eau), de chénopodes (chénopode rouge, chénopode polysperme, chénopode glauque), de patiences (patience maritime, patience des marais), de l'arroche hastée, de la moutarde noire, de la renoncule scélérate, etc. Sur les bancs graveleux, on peut également rencontrer la corrigiole des rives et la stellaire aquatique.

Répartition et statut

Les végétations pionnières des alluvions sont susceptibles d'être présentes le long des grandes rivières et des fleuves. Elles y sont cependant rares car les cours d'eau où elles pourraient le mieux se développer (Meuse, Sambre, Escaut) sont canalisés et leur régime hydraulique stabilisé pour les besoins de la navigation.

Intérêt écologique

Les bancs d'alluvions des grands cours d'eau constituent des habitats très spécialisés colonisés par des espèces adaptées aux variations du niveau de l'eau. S'ils restent suffisamment longtemps exondés, ils peuvent éventuellement accueillir le petit gravelot qui dépose ses œufs mimétiques au milieu des galets.

Menaces

Les végétations pionnières des berges des cours d'eau ne sont pas particulièrement menacées, sauf en cas de modification du régime hydraulique. Localement, elles



sont concurrencées par la balsamine géante qui peut se développer dans les mêmes stations.

Objectifs de gestion

La gestion a pour objectif de conserver les grands cours d'eau dans un état le plus proche possible de leur état naturel, permettant aux processus d'inondation, de méandration, d'érosion et de sédimentation de se dérouler naturellement.

Mesures

Les mesures permettant de conserver cet habitat sont celles qui permettent de conserver la dynamique naturelle des cours d'eau en limitant les aménagements des berges et du lit majeur.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

